



FORMATION AIDE SOIGNANT

CONTEXTE

L'aide-soignant est un professionnel de santé.

Le DEAS (Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant) atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession d'aide-soignant sous la responsabilité d'un infirmier dans le cadre de l'article R. 4311.4 du code de la santé publique.

Le Diplôme d'état d'aide-soignant est enregistré au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

RNCP40692 [RNCP 40692 - DE - Aide-Soignant](#)

OBJECTIFS

Former des professionnels de santé capables de dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et en collaboration avec lui.

APTITUDES

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants. L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

Les 3 missions de l'aide-soignant :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

COMPETENCES : 5 blocs de compétences et 11 compétences.

BLOC 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Compétence 1 : Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

Compétence 2 : Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

BLOC 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Compétence 3 : Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

Compétence 4 : Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne

Compétence 5 : Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives et mobilisation

Personnes concernées

Pré requis :

Toute personne âgée de plus de 17 ans le jour de la rentrée.

Pas de diplôme requis

Des allègements de formation peuvent être obtenus en fonction du diplôme précédemment acquis.

Frais d'inscription 0 €

Frais de participation 6240 €

Prise en charge par le conseil régional pour les demandeurs d'emploi. Prise en charge possible par l'employeur ou autre organisme financeur.

Inscriptions jusqu'au 13 juin 2025

Accès par le service social pour les participants porteurs de handicap physique. Nous demander.



BLOC 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Compétence 6 : Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne de son entourage

Compétence 7 : - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

BLOC 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Compétence 8 : Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

Compétence 9 : Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

BLOC 5 Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Compétence 10 : Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

Compétence 11 : Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique :

Organisation de la formation théorique	
Accompagnement Pédagogique Individualisé (API).	35h (dans les trois premiers mois de la formation) 35h pour les cursus partiels selon contrat pédagogique
Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7h00 (réparties tout au long de la formation)
Travaux personnels guidés (TPG)	35 h (réparties au sein des différents modules)
Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 h
Module 2. Repérage et prévention des situations à risque	21 h
Module 3. Evaluation de l'état clinique d'une personne	77 h
Module 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182 h
Module 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 h
Module 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 h
Module 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 h
Module 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 h
Module 9. Traitement des informations	35 h
Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 h



Formation clinique -Stages :

Les stages sont répartis en 4 périodes :

- Période A d'une durée de 5 semaines
- Période B d'une durée de 5 semaines
- Période C d'une durée de 5 semaines
- Période D d'une durée de 7 semaines

Les stages de 5 semaines visent à explorer les 3 missions de l'aide-soignant et le dernier stage de 7 semaines vise à la mise en œuvre du projet professionnel et est réalisé dans un lieu de stage reprenant toutes les compétences de l'aide-soignant.

Un stage sera réalisé auprès de personnes âgées et un stage auprès de personnes présentant un handicap physique ou psychologique.

Des périodes de stage de nuit et les Week end et jours fériés seront organisés.

L'équipe pédagogique propose une progression entre la formation théorique et les périodes de stage.

Lieu Institut de Formation Aide-Soignant du Centre Hospitalier d'Antibes Juan Les Pins

Les stages sont réalisés dans les établissements publics et privés allant de St Laurent du var, Antibes, Grasse, Cannes jusqu'à Mandelieu.

Durée 1540 heures Du mois d'août/septembre 2025 à juillet 2026

Soit 770 heures de cours théoriques et 770 heures de stages cliniques en milieu professionnel

Responsable pédagogique : Mme Santini Pebeyre Isabelle

Formateurs permanents : Mme Palaysi Patricia, Mme Santini Pebeyre Isabelle

Intervenants professionnels : infirmiers, cadres de santé, ergothérapeute, psychologues, kinésithérapeutes...

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active, cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, ateliers pratiques, analyse de situations...

Evaluation

Elle est continue tout au long de la formation.

Un planning des dates des épreuves est fourni et affiché au sein de l'IFAS pour chaque promotion.

- ☞ Par blocs de compétences pour les connaissances théoriques et pour les compétences lors de chaque stage en milieu professionnel validées par une commission pédagogique
- ☞ Le DEAS est obtenu après examen du dossier par un jury.
L'élève doit avoir obtenu la moyenne à chacun des modules des blocs de compétences sans compensation entre module et la moyenne aux compétences obtenues lors des périodes en milieu professionnel (stages).

Délai d'accès :

La rentrée scolaire a lieu fin Août/début septembre de chaque année.

Le dossier d'inscription de l'épreuve de sélection est à retirer à l'IFAS à partir du 24 février 2025

Renseignements et inscriptions :

Tél : 04 97 24 75 11

Fax : 04 97 24 75 16

Mail : secretariat.ifas@ch-antibes.fr

Retrouvez nous sur www.ch-antibes.fr

FORMATION AS	Version 2	Janvier 2025	Page 3
--------------	-----------	--------------	--------